



**Nom du projet :** Prolongement du Parc régional linéaire La Route des Champs à Richelieu

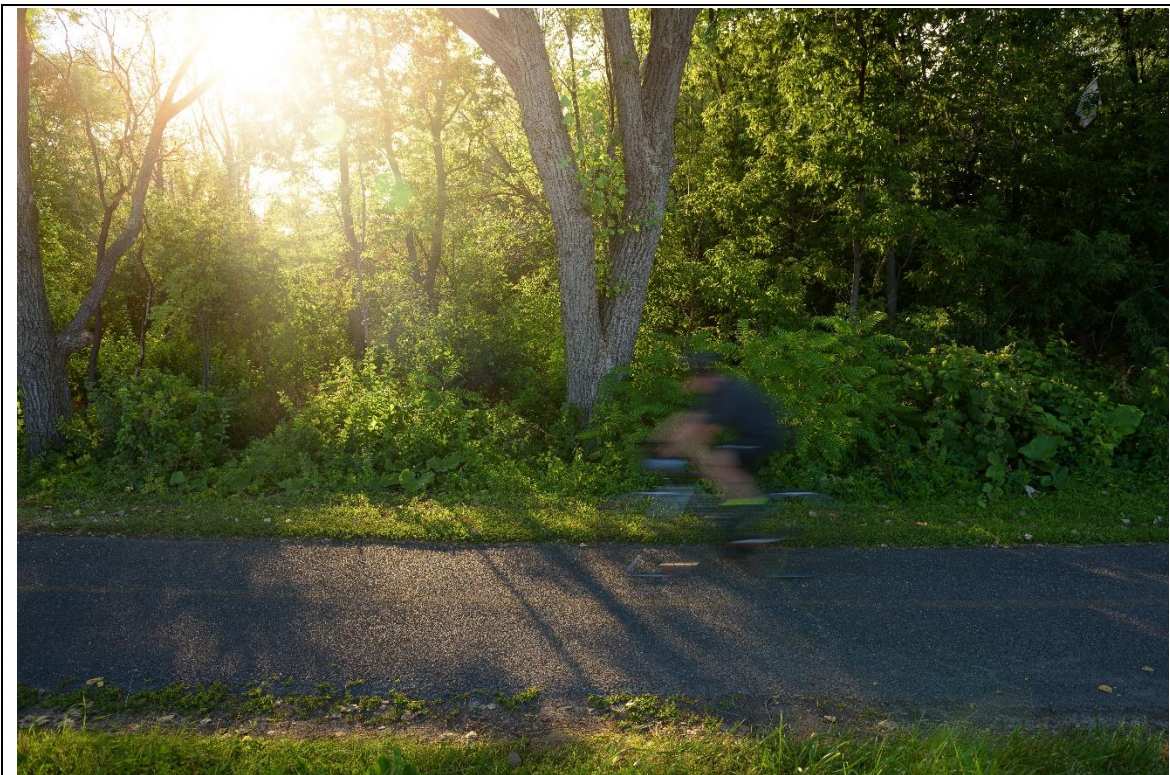
**Localisation :** Le projet de piste cyclable est localisé sur la 1<sup>re</sup> Rue, entre le boulevard Richelieu et une emprise ferroviaire abandonnée, ainsi que sur une emprise ferroviaire abandonnée entre la 1<sup>re</sup> Rue et la limite municipale de Richelieu et de Marieville. Le projet de la MRC de Rouville se poursuit sur le territoire de Marieville.

**Budget du projet :** 3 536 000 \$

**Aide financière :** 2 357 300 \$

**Description du projet :**

Le projet consiste à aménager une piste cyclable bidirectionnelle d'une longueur de 230 mètres sur la 1<sup>re</sup> Rue, soit entre le boulevard Richelieu et l'emprise ferroviaire abandonnée, ainsi qu'à aménager une piste cyclable bidirectionnelle asphaltée en site propre sur 4,22 km d'une emprise ferroviaire abandonnée, soit entre la 1<sup>re</sup> Rue et la limite municipale de Richelieu et de Marieville. Dans le périmètre d'urbanisation, la largeur de la piste cyclable en site propre sera de 4 mètres. Pour les autres sections, celle-ci sera de 3 mètres.



Crédit photo : Jérémie LeBlond-Fontaine